SOMMAIRE1

POINTS AYANT FAIT L'OBJET D'UN DÉBAT

État d'avancement des négociations sur le Brexit 3

Conseil européen (article 50) d'octobre 2018 3

AUTRES POINTS APPROUVÉS

néant

POINTS AYANT FAIT L'OBJET D'UN DÉBAT

État d'avancement des négociations sur le Brexit

Le négociateur en chef de l'UE pour le Brexit, Michel Barnier, a informé le Conseil, réuni dans une configuration de l'UE à 27, de l'état d'avancement des négociations sur le Brexit à la suite des derniers cycles de négociations avec le Royaume-Uni. Les ministres ont eu l'occasion de débattre de la situation et de la voie à suivre.

Les ministres ont souligné l'importance que revêt l'unité de la position de l'UE et ils ont apporté un soutien sans réserve au négociateur en chef au cours de ces dernières étapes du processus. Les ministres ont également rappelé la nécessité de régler l'ensemble des questions relatives au retrait, y compris une solution de dernier recours opérationnelle et juridiquement solide pour l'Irlande, la gouvernance de l'accord, la protection des indications géographiques, les modalités relatives aux zones de souveraineté à Chypre et la question de Gibraltar.

Pour ce qui est des négociations concernant le cadre des relations futures entre l'UE et le Royaume‑Uni, les ministres ont renouvelé leur soutien aux travaux menés jusqu'à présent par le négociateur en chef et son équipe, qui préparent le terrain pour la déclaration politique sur les relations futures entre l'UE et le Royaume-Uni qui accompagnera l'accord de retrait.

Conseil européen (article 50) d'octobre 2018

Le Conseil a pris note de l'ordre du jour de la réunion du Conseil européen (article 50) du mois d'octobre. Les ministres poursuivront les préparatifs du sommet d'octobre lors de leur prochaine session prévue le 16 octobre 2018 à Luxembourg.

AUTRES POINTS APPROUVÉS

*néant*